

Aberdeen Standard SICAV I - Emerging Markets Sustainable Development Equity Fund

A Acc EUR

30 novembre 2021

Objectif

Le Fonds vise une croissance à long terme en investissant dans des entreprises situées dans les pays des marchés émergents qui, de notre point de vue, apporteront une contribution positive à la société par le biais de leur alignement sur les objectifs de développement durable des Nations Unies (« ODD de l'ONU »).

Le Fonds vise à générer une performance supérieure à celle de l'indice de référence, le MSCI Emerging Markets (USD), avant frais.

Titres composant le portefeuille

- Le Fonds investit au moins 90 % dans des actions et des titres de participation de sociétés basées ou exerçant une grande partie de leurs activités dans les pays émergents.
- Le Fonds peut investir dans des actions et titres de participation de sociétés ayant un lien avec un marché frontalier.
- Le Fonds peut investir jusqu'à 30 % de ses actifs nets dans des actions et des titres de participation de la Chine continentale ; cependant seuls 20 % de ses actifs nets peuvent être investis directement par le biais du régime QFI, du programme Shanghai-Hong Kong et Shenzhen-Hong Kong Stock Connect ou par tout autre moyen disponible.
- Toutes les actions et tous les titres de participation seront en cohérence avec notre approche « Sustainable Development Equity Investment Approach ».
- Le Fonds investira dans des sociétés dont les recettes, les dépenses d'investissement, les dépenses de fonctionnement, ou la recherche et développement liés aux ODD des Nations unies sont supérieurs à 20 %. Pour les sociétés classifiées en tant que « Sociétés financières » dans l'indice de référence, des mesures alternatives de l'importance sont utilisées, en fonction des prêts et de la base de clientèle. Le Fonds investira aussi jusqu'à 20 % dans les leaders en matière d'ODD. Il s'agit de sociétés considérées comme essentielles à la chaîne d'approvisionnement s'agissant de la progression vers les ODD de l'ONU, mais qui ne remplissent pas actuellement l'exigence de 20 % d'importance relative.
- En outre, nous appliquons un ensemble de règles d'exclusion de sociétés lié au Pacte mondial des Nations Unies, à la fabrication de tabac, au charbon thermique, aux jeux de hasard, au pétrole et gaz non conventionnels, aux émissions de carbone et aux armes.
- Des informations détaillées sur notre approche « Sustainable and Responsible Investment Equity » sont disponibles sur www.abrdn.com, sous « Responsible Investing ».
- Les instruments dérivés ne sont pas inclus dans cette approche.

Performance

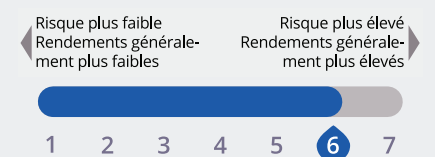
Étant donné que la classe d'actions a été lancée au cours de l'année écoulée et qu'elle a par conséquent un historique de performance inférieur à 12 mois, la performance de la classe d'actions ne peut pas être présentée pour le moment.



Faits marquants

Gérant(s)	Fiona Manning
Date de lancement du gérant de fonds	25 février 2020
Date de lancement du fonds	09 décembre 2020
Date de lancement de la catégorie d'actions	09 décembre 2020
Société de gestion	Aberdeen Standard Investments Luxembourg S.A.
Encours du fonds	USD 30,4m
Nombre de titres	59
Indice de référence	MSCI Emerging Markets
Rendement historique du fonds ¹	0,00%
Droits d'entrée (maximum) ²	5,00%
Commission de gestion annuelle	1,30%
Montant des frais courants ³	1,54%
Investissement initial minimal	USD 1 000 ou l'équivalent en devise
Type de fonds	SICAV
Point d'évaluation	13:00 (LUX time)
Devise de référence	USD
Devise de la classe d'actions	EUR
Sedol	BM97K38
ISIN	LU2153592477
Bloomberg	ASDEAEA LX
Citicode	R1L6
Reuters	LP68603443
Valoren	54063709
WKN	A2P2YX
Domiciliation	Luxembourg

Profil de risque et de rendement



Cet indicateur reflète la volatilité du cours de l'action du fonds au cours des cinq dernières années. Se reporter au Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI) pour plus d'informations.

Principaux risques

- La valeur des placements et le revenu qui en découle peuvent diminuer et les investisseurs peuvent récupérer une somme inférieure au montant investi.
- Le fonds investit dans des actions et des titres assimilés. Ces titres sont sensibles aux variations des marchés boursiers, qui peuvent être volatils, et varier considérablement sur de courtes périodes.

Service aux investisseurs
+ 44 (0)1224 425255 (R.-U.)
+ 352 4640 1 0820 (International)
Service de négociation par fax + 352 2452 9056

www.abrdn.com

Processus de gestion

- Le Fonds fait l'objet d'une gestion active.
- L'approche d'investissement identifie les sociétés alignées sur les objectifs de développement durable des Nations Unies. Ces objectifs ont été conçus pour traiter les problèmes majeurs qui s'annoncent pour le monde à long terme. Ils comprennent le changement climatique, les inégalités sociales croissantes, ainsi que la production et la consommation non durables.
- L'implication auprès des équipes de direction des sociétés fait partie de notre processus d'investissement et de notre programme de gouvernance continu. Notre processus évalue la qualité des structures de participation, de la gouvernance et de la direction des sociétés.
- Le Fonds vise une empreinte carbone plus faible comparé à l'indice de référence tel que mesuré par l'outil ASI Carbon Footprint.
- L'indice de référence est également utilisé comme référence pour la construction du portefeuille et en tant que base pour la définition des contraintes de risque et ne comporte aucun facteur spécifique à la durabilité.
- Pour atteindre son objectif, le Fonds prendra des positions dont la pondération s'écarte de l'indice de référence ou investira dans des titres qui ne sont pas inclus dans l'indice de référence. Les investissements du Fonds et leur pondération peuvent être très différents de ceux qui composent l'indice. En raison de la nature active du processus de gestion, le profil de performance du Fonds peut s'écarter sensiblement de celui de l'indice de référence sur le long terme.

10 principaux titres (%)

Taiwan Semiconductor Manufacturing Co Ltd	8,9
AIA Group Ltd	3,6
Sberbank of Russia PJSC	3,0
LG Chem Ltd	2,9
Wuxi Biologics Cayman Inc	2,9
LONGi Green Energy Technology Co Ltd	2,6
China Conch Venture Holdings Ltd	2,5
Chroma ATE Inc	2,5
Contemporary Amperex Technology Co Ltd	2,3
Grupo Financiero Banorte SAB de CV	2,2
Actifs parmi les dix premiers placements	33,4

Secteur (%)

Technologies de l'information	22,4
Institutions financières	19,8
Industriels	18,9
Santé	11,6
Matériaux	7,8
Immobilier	4,8
Services aux collectivités	4,4
Liquidités et autres	10,3

Pays (%)

Asie	67,6
Europe ex UK	17,5
Amérique latine	9,2
Afrique	3,6
Liquidités et autres	2,1

Source : abrdrn 30/11/2021

Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas être égale à 100.

- (c) Le fonds investit dans des actions et/ou des obligations des marchés émergents. Investir dans des marchés émergents comporte un risque de perte plus important qu'investir sur des marchés plus développés, en raison, entre autres facteurs, de risques politiques, fiscaux, économiques, de change, de liquidité et réglementaires plus élevés.
- (d) Le fonds peut investir dans des sociétés dotées de structures VIE (Variable Interest Entity) afin d'obtenir une exposition à des secteurs soumis à des restrictions sur les investissements étrangers. Un risque existe que les investissements dans de telles structures soient affectés négativement par les changements des structures juridiques et réglementaires.
- (e) Investir dans des actions A chinoises présente des facteurs et des risques particuliers, y compris une plus grande volatilité des prix, un cadre réglementaire et juridique moins développé, des contrôles des changes/un risque de change, ainsi que des risques de contrepartie, fiscaux, de quota, de liquidité et réglementaires.
- (f) Les instruments dérivés comportent le risque d'une liquidité moindre, de perte importante et de volatilité accrue dans des conditions de marché défavorables, comme une défaillance parmi les opérateurs de marché. Les instruments dérivés peuvent endetter le fonds (cas de figure dans lequel l'exposition au marché et le risque de perte du fonds sont supérieurs au montant investi) et dans ces conditions de marché, l'effet de levier amplifiera les pertes.
- (g) L'application de critères relatifs à IESG et à la durabilité dans le processus d'investissement peut entraîner l'exclusion de titres inclus dans l'indice de référence ou dans l'univers d'investissements potentiels du fonds. L'interprétation des critères relatifs à IESG et à la durabilité est subjective, ce qui signifie que le fonds pourrait investir dans des sociétés que des fonds similaires excluent (et en conséquence enregistrer des performances différentes) et qui ne sont pas alignées aux points de vue personnels de tout investisseur individuel.

Utilisation d'instruments dérivés

- Les instruments dérivés ne seront utilisés qu'à des fins de couverture ou pour fournir des expositions qui pourraient être réalisées en investissant dans les actifs dans lesquels le fonds est principalement investi. L'utilisation de produits dérivés est contrôlée afin de veiller à ce que le fonds ne soit pas exposé à des risques excessifs ou involontaires.

Un récapitulatif des droits des investisseurs est disponible en langue anglaise sur notre site Web : www.abrdn.com/legal-notice. Pour vous aider à comprendre ce fonds et pour une explication complète des risques et du profil de risque global de ce fonds et des classes d'actions qui le composent, veuillez vous reporter aux Key Investor Information Documents disponibles en langue locale et au prospectus disponible en langue anglaise, disponibles sur notre site Web www.abrdn.com. Le prospectus contient également un glossaire des termes clés utilisés dans ce document. La société de gestion du Fonds peut mettre fin à des accords de commercialisation du fonds en vertu du processus de dénotification de la directive relative à la distribution transfrontalière.

¹Le rendement historique aux dates indiquées 31/10/2021 reflète les distributions déclarées au cours des douze derniers mois en pourcentage du cours moyen du marché de l'action, à la date indiquée. Il ne comprend aucuns frais préliminaires et les investisseurs peuvent être assujettis à l'impôt sur leurs distributions.

²Ce sont les frais maximums que nous pouvons prélever sur votre argent avant de l'investir. Dans certains cas, les frais peuvent être moins élevés, vous devriez en parler à votre conseiller financier.

³Le montant des frais courants (MFC) correspond aux frais totaux indiqués en pourcentage de la valeur de l'actif du fonds. Il est composé de frais de gestion annuels (FGA) de 1.30% et d'autres frais. Il n'inclut pas les frais initiaux ou les coûts associés à l'achat ou la vente d'actions pour le fonds. Le montant des Frais courants vous permet de comparer les dépenses annuelles d'exploitation de plusieurs fonds entre eux.

Le fonds est un fonds UCITS domicilié au Luxembourg, constitué sous la forme d'une Société Anonyme et organisé comme une Société d'Investissement à Capital Variable (une "SICAV").

En Espagne, Aberdeen Standard SICAV I a été enregistrée auprès de la Comisión Nacional del Mercado de Valores sous le numéro 107.

Le fonds a été autorisé à la vente publique dans certaines juridictions et des exemptions de placement privé peuvent être disponibles dans d'autres. Cette brochure n'est pas destinée à être distribuée ou utilisée par quelque personne que ce soit, physique ou morale, qui est ressortissante ou résidente d'un pays dans lequel sa distribution, sa publication ou son utilisation est interdite, ou qui se trouve dans un tel pays.

Les informations contenues dans ce document se veulent d'intérêt général uniquement et ne doivent pas être considérées comme une offre, une recommandation d'investissement ou une sollicitation à négocier des titres ou des instruments financiers. Les souscriptions d'actions du fonds ne peuvent être effectuées que sur la base du dernier prospectus, du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI) pertinent et, dans le cas des investisseurs britanniques, du Document d'information supplémentaire (DIS) du fonds qui fournissent des informations complémentaires ainsi que les risques liés à l'investissement. Ceux-ci peuvent être obtenus gratuitement auprès de la société de gestion du fonds abrdn Luxembourg S.A. 35a, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg ou les agents payeurs locaux dont les coordonnées figurent ci-dessous. Tous les documents sont également disponibles sur www.abrdn.com. Les investisseurs potentiels devraient lire attentivement le prospectus avant d'investir.

En Suisse, ces documents ainsi que les statuts du Fonds peuvent être obtenus auprès du Représentant et Agent payeur du Fonds, BNP Paribas Securities Services, Paris, succursale de Zurich, Selnaustrasse 16, CH 8002 Zürich, Suisse (Tel. 058 212 63 77). Ces documents et les statuts sont disponibles gratuitement en anglais/italien/allemand/français sur www.abrdn.com.

En Italie, ces documents peuvent être obtenus auprès de l'Agent Payeur, State Street Bank S.p.A, 10 Via Ferrante Aporti, 20125 Milano.

En Allemagne, ces documents peuvent être obtenus auprès de l'Agent Payeur Marcard, Stein & Co. AG, Ballindamm 36, D-20095 Hambourg, en Autriche auprès du Représentant et Agent Payeur du Fonds Raiffeisen Zentralbank Österreich Aktiengesellschaft, Am Stadtpark 9, A-1030 Wien.

En France, ces documents peuvent être obtenus auprès de l'Agent Correspondant Centralisateur : BNP Paribas Securities Services, 3, rue d'Antin, 75002 Paris, France.

En Belgique, ces documents peuvent être obtenus auprès de l'Agent Payeur du Fonds, BNP Paribas Securities Services, Succursale de Bruxelles, 489, Avenue Louise, 1050 Bruxelles.

En Espagne, les investisseurs peuvent obtenir gratuitement le prospectus, le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI) et d'autres documents pertinents se rapportant à Aberdeen Standard SICAV I en envoyant une demande à cet effet à Allfunds Bank S.A., c/ Estafeta nº 6 (La Moraleja), Plaza de la Fuente Complex -Building 3-28109, Alcobendas -Madrid- Espagne, ou auprès d'Aberdeen Standard Investments Lux SA, 35a, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Société agréée et réglementée par la Financial Conduct Authority du Royaume-Uni. Les détails du régime d'agrément temporaire, qui permet aux sociétés établies dans l'Espace économique européen d'exercer au Royaume-Uni pour une durée limitée, en attente de l'obtention de l'agrément complet, sont disponibles sur le site Web de la Financial Conduct Authority. En vertu du droit luxembourgeois, aucun régime de compensation n'est disponible pour les investisseurs britanniques dans les fonds gérés par de telles sociétés, le présent fonds étant inclus.

Les données citées dans ce document et attribuées à des tiers (« Données de tiers ») sont la propriété du (ou des) fournisseur(s) tiers (le « Propriétaire »), et abrdn* est autorisé à les utiliser. Les Données de tiers ne peuvent être ni reproduites ni diffusées. Les Données de tiers sont fournies en l'état. Leur exactitude, leur exhaustivité ou leur caractère opportun ne sont pas garantis. Dans les limites consenties par la loi applicable, le Propriétaire, abrdn* et toute autre tierce partie (y compris les tiers impliqués dans la fourniture et/ou la compilation de Données de tiers) déclinent toute responsabilité concernant les Données de tiers ou l'utilisation qui en est faite. Ni le Propriétaire, ni aucune autre tierce partie, ne parrainent, ne soutiennent ni ne promeuvent le fonds ou le produit auquel se rapportent les Données de tiers.

*abrdn désigne le membre pertinent du groupe abrdn, à savoir abrdn plc, ainsi que ses filiales et sociétés associées (directement ou indirectement) de temps à autre.

Les informations de MSCI ne peuvent être utilisées qu'à des fins internes ; elles ne peuvent être reproduites ou rediffusées sous quelque forme que ce soit, et ne peuvent être utilisées comme base ou composant de tout instrument financier, produit ou indice. Les informations de MSCI ne sauraient constituer des conseils en investissement ou une recommandation à effectuer (ou ne pas effectuer) tout type d'investissement, et ne peuvent pas être considérées comme telles. Les données historiques et analyses ne doivent pas être considérées comme une indication ou une garantie de prévisions ou de projections d'analyse de performances futures. Les informations de MSCI sont fournies « en l'état », et l'utilisateur de ces informations prend à sa charge tous les risques liés à l'utilisation de ces informations. MSCI, l'ensemble de ses filiales et toute autre personne ayant participé ou étant liée à la compilation, au calcul ou à la création de ces informations (collectivement, les parties « MSCI ») déclinent expressément toute responsabilité concernant ces informations (y compris, mais de manière non exhaustive, en ce qui concerne leur originalité, leur exactitude, leur exhaustivité, leur opportunité, leur utilisation abusive, leur qualité commerciale ou leur pertinence pour un usage particulier). Sans limiter la portée de ce qui précède, aucune partie MSCI ne peut être tenue responsable des dommages directs, indirects, spéciaux, fortuits, punitifs, accessoires (y compris mais sans limitation, la perte de profits) ou de tout autre dommage (www.msci.com).

Royaume-Uni (RU) : Publié par Aberdeen Standard Investments Luxembourg S.A. 35a, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg. N° S00000822. Agréé au Luxembourg et réglementé par la CSSF.

Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Danemark, Espagne, Finlande, France, Gibraltar, Grèce, Irlande, Islande, Italie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Portugal et Suède : Publié par Aberdeen Standard Investments Luxembourg S.A. 35a, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg. N° S00000822. Agréé au Luxembourg et réglementé par la CSSF.

Suisse : Publié par Aberdeen Standard Investments (Suisse) AG. Enregistré en Suisse (CHE-114.943.983) à la Schweizergasse 14, 8001 Zurich.